

NOM – PRENOM DE L'ENFANT :

Né(e) le : / /

Nom de l'école :

Niveau de classe : ☐ PS ☐ MS ☐ GS ☐ 3 ans révolus (mais non scolarisé)

NOM – PRENOM DU RESPONSABLE DU DOSSIER FAMILLE :

Adresse courriel :

Informations générales

- **Inscription papier :** Compléter cette fiche et la déposer à l'accueil de l'Espace Famille (21 avenue Alexandre Goupil) ou par courrier.
- **Inscription numérique :** Se connecter à votre Portail Famille (via vos codes d'accès personnel) et compléter le formulaire d'inscription concerné.

Pour inscrire votre enfant, vous devez transmettre **en amont** sa **FICHE SANITAIRE 2026/2027** au service Espace Famille. Les demandes d'inscriptions sont traitées par ordre d'arrivée dans la limite des places disponibles.

Inscription à partir du lundi 13 juillet pour :

- Les enfants SCOLARISES dans les écoles maternelles de la Ville d'Orvault (écoles publiques et école privée Saint Joseph).
- Les enfants ORVALTAIS scolarisés en maternelle dans une autre commune.
- Les enfants ORVALTAIS ayant 3 ans révolus mais pas encore scolarisés.

Modalités de fréquentation

- ✓ **Fréquentation « Repas + après midi » :**
 - Pour les enfants scolarisés à Orvault, prise en charge dès la sortie de classe par les équipes d'ALSH.
 - Pour les enfants inscrits au centre de loisirs de l'école Saint-Joseph le mercredi matin, prise en charge sur site, dès 12h15, par les équipes d'ALSH.
 - Pour les enfants orvaltais scolarisés dans une autre commune, les familles doivent déposer leur enfant au sein de leur ALSH entre 12h et 12h15.
- ✓ **« Après midi » :**
 - Les enfants orvaltais ayant 3 ans révolus qui ne sont pas encore scolarisés orvaltais sur la commune ne peuvent pas déjeuner au sein de l'ALSH. Leur arrivée au sein de l'ALSH se fait, après le repas, entre 13h15 et 13h45, comme pour les enfants scolarisés à Orvault qui rentrent déjeuner chez eux.

Pour tous les enfants, **le départ en fin de journée s'effectue entre 16h45 et 18h30** (départs anticipés non autorisés).

Données personnelles

Les informations nominatives collectées par le service Enfance Jeunesse sont enregistrées et traitées de façon automatisée par la Ville d'Orvault – CS 70616 – 44706 ORVAULT CEDEX. Ce traitement a pour finalité d'instruire les demandes de fréquentation en structure d'accueil de loisirs et en restauration. Il est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public. Vous pouvez avoir accès à vos données et demander à les rectifier en contactant le service espacefamille@mairie-orvault.fr. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant ou demander à les limiter ou à les supprimer, sauf si ce droit a été écarté par une disposition législative. L'ensemble des informations sur la protection des données personnelles est consultable dans le règlement intérieur sur Internet : orvault.fr).

ALSH fréquenté par votre enfant : (cochez le nom de l'ALSH correspondant)

Enfant scolarisé à :	Lieu d'accueil :	Cochez :
- L'école maternelle du Vieux Chêne - L'école maternelle de Pont-Marchand * - L'école maternelle de St Joseph *	ALSH Vieux Chêne (école maternelle)	
- L'école maternelle du Bois-Raguenet * - L'école maternelle de la Salentine - L'école maternelle Emile Gibier *	ALSH Salentine (école maternelle)	
- L'école maternelle de la Ferrière - L'école maternelle du Bois-Saint-Louis * - L'école maternelle de Simone Veil *	ALSH Ferrière (école maternelle)	

* Un service de transport est organisé afin de prendre en charge les enfants dès la sortie de classe et les emmener sur leur Accueil de Loisirs. **Les parents doivent, le soir, venir rechercher leur enfant directement au sein de l'ALSH.**

- Pour les enfants orvaltais scolarisés en dehors de la commune d'Orvault, la répartition dans les ALSH se fait en fonction de l'adresse du responsable légal, et par conséquent, du périmètre scolaire dont ils dépendent.

Vos demandes d'inscription : (cochez les jours et unités souhaités)

Type de fréquentation	02-sept	9-sept	16-sept	23-sept	30-sept	7-oct	14-oct	4-nov
Repas + après-midi								
Après-midi								
Type de fréquentation	11-nov	18-nov	25-nov	02-déc	9-déc	16-déc	6-janv	13-janv
Repas + après-midi	FERIE							
Après-midi								
Type de fréquentation	20-janv	27-janv	03-fév	10-fév	17-fév	10-mars	17-mars	24-mars
Repas + après-midi								
Après-midi								
Type de fréquentation	31-mars	7-avr	14-avr	5-mai	12-mai	19-mai	26-mai	2-juin
Repas + après-midi								
Après-midi								
Type de fréquentation	9-juin	16-juin	23-juin	30-juin				
Repas + après-midi								
Après-midi								

Le / /

Nom-prénom du responsable de l'inscription :

Signature :

Vous recevrez au début de chaque mois une facture pour l'ensemble des consommations du mois passé.